

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 07/12/2022  
Reçu en préfecture le 07/12/2022  
Publié le   
ID : 974-249740101-20221207-2022\_144\_BC\_4-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 5 décembre 2022

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE CINQ DÉCEMBRE** à 14 h 00,  
le Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO, à Le Port dans la  
Salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la  
présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de membres en exercice : **16**  
Nombre de présents : 11  
Nombre de représentés : 2  
Nombre d'absents : 3

**Secrétaire de séance :** M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2022\_144\_BC\_4**  
***Mission Intercommunale de l'Ouest***  
***(MIO) : Protocole transactionnel pour***  
***la 3ème année de la convention***  
***pluriannuelle pour son projet Attitude***  
***pro et paiement de la subvention au***  
***titre de l'année 2021***

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

M. Olivier HOARAU - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI

Nombre de votants : 11

**NOTA :**

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Le Président certifie que :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Laetitia LEBRETON procuration à M. Irchad OMARJEE

- la convocation a été faite le :  
29 novembre 2022

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
12/12/2022

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2022**

**AFFAIRE N°2022\_144\_BC\_4 : MISSION INTERCOMMUNALE DE L'OUEST (MIO) : PROTOCOLE TRANSACTIONNEL POUR LA 3ÈME ANNÉE DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE POUR SON PROJET ATTITUDE PRO ET PAIEMENT DE LA SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNÉE 2021**

Le Président de séance expose :

**Présentation du projet**

La Mission Intercommunale de l'Ouest (MIO) est lauréate de l'appel à projets national 100 % inclusion.

Le projet de « Pépinière de l'inclusion », la fabrique de la remobilisation, est porté par un consortium, composé des structures suivantes :

- Mission Intercommunale Ouest (MIO),
- Association locale d'insertion par l'économique (ALIE),
- CAPITAL FORMATION,
- Mission locale Nord (MLN).

L'objectif est d'accompagner sur 3 ans 320 personnes sur le territoire Ouest.

Une convention pluriannuelle a été conclue entre le TCO et la Mission Intercommunale Ouest de 2019 à 2022. L'attribution de la subvention 2021 a été votée au bureau communautaire du 8 novembre 2021.

**Suite au vote, la convention n'a pas été notifiée à la structure.** Les délais de convention étant dépassés, il s'agit de procéder au paiement de la subvention 2021 dans le cadre de la convention pluriannuelle.

**Présentation du parcours type :**

Les parcours, d'une durée maximale de 8 mois, sont articulés en 5 phases :

- Une phase de développement personnel à visée professionnelle dans un cadre innovant, le learning center, sous forme d'ateliers (2 mois) ;
- Une première étape de mise en application et d'évaluation des compétences comportementales (« soft skills ») en entreprise ou en CFA sous la forme d'immersion accompagnée par un coach (1 mois) ;
- Une phase de retour en Learning center pour perfectionner et valoriser ses compétences comportementales (« soft skills ») (1 mois) ;
- Une deuxième étape de mise en application et d'évaluation des compétences comportementales (« soft skills ») en entreprise accompagnée par un coach dans des entreprises reconnues comme « sites qualifiants » (2 mois) ;
- Une phase d'accompagnement à l'emploi.

**Bilan de l'action 2021** : 80 participants accompagnés dont 57 en emploi et en formation. Le bilan est joint en annexe.

Compte-rendu financier de l'action : Le montant de 80 000 € a été

Le projet de protocole transactionnel est disponible en annexe.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 24/11/2022.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 15/11/2022.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**  
**Ouï l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

**- AUTORISER la 1ère Vice-Présidente à signer le protocole transactionnel pour la paiement de la subvention 2021 à l'association Mission Intercommunale de l'Ouest pour son projet Attitude Pro ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président